

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 23 octobre 2023

CD20231023_29
id. 2818

Le 23 octobre 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

*Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16*

Sont présents :

M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, Mme COLOMBIÉ, M. CROS, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, Mme DUCASSÉ, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme NÈGRE, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.

Sont représentés :

M. ASTRUC (pouvoir à M. BERTELLI), M. BÉSIERS (pouvoir à Mme COLOMBIÉ), M. GONZALEZ (pouvoir à Mme NÈGRE), Mme MAURIÈGE (pouvoir à Mme CASTAGNÉ).

Sont absents :

Monsieur ALBUGUES, Madame DELBREIL, Monsieur DESCAZEAUX, Madame HEULLAND, Madame MORVAN, Monsieur PÉCOU.

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

ACTIONS DÉPARTEMENTALES DANS LE CADRE DU LABEL "TERRE DE JEUX 2024" - BILAN INTERMÉDIAIRE ET PERSPECTIVES

Cette réunion de l'Assemblée départementale est l'occasion de faire un point d'avancement sur les actions départementales relatives au label « Terre de Jeux 2024 ».

Monsieur le Président tient à rappeler à l'Assemblée départementale que ce label, délivré par le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, engage le Département à mener des actions au profit de nos administrés et des associations sportives, visant à mettre davantage de sport dans le quotidien du plus grand nombre.

Dans le cadre des réflexions que le Département a mené et mène toujours à ce titre, il a été convenu, qu'au-delà de la pratique sportive en elle-même, le Département souhaitait également et surtout promouvoir les grandes valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme, aisément transposables dans le quotidien de chacun, que sont respectivement :

- amitié, respect, excellence ;
- détermination, égalité, inspiration, courage.

Le Département a souhaité mettre notamment l'accent sur les populations relevant des domaines de ses compétence, telles que les collégiens, les jeunes de l'aide sociale à l'enfance et d'établissements spécialisés, ou encore les étudiants du centre universitaire.

L'ambition de la collectivité s'est donc ainsi vue renforcée pour conduire des projets transversaux avec ses services, autour de ces grandes valeurs, avec un effort tout particulier sur :

- 2023 : année pré-Olympique ;
- 2024 : année Olympique et Paralympique ;
- 2025 : année post-Olympique, année de l'héritage.

C'est ainsi qu'un comité de pilotage « valeurs de l'Olympisme », composé en particulier des Présidents et vice-Présidents des commissions d'étude compétentes en matière de sport, de jeunesse, d'éducation, de collèges, d'enseignement supérieur, de solidarités humaines et de culture, a pour mission de coordonner les actions départementales dans ce domaine.

Il lui appartient ainsi de cibler les projets au sein desquels peuvent, d'ores et déjà, être identifiées, tant dans les enjeux, que dans les moyens mobilisés, la promotion et la défense des valeurs Olympiques et Paralympiques précitées, auxquelles peut également être associé le respect : respect des règles, respect de l'autre et respect de soi.

À l'occasion de la réunion de ce jour, Monsieur le Président propose un bilan des actions engagées au titre du label « Terre de Jeux 2024 » depuis un an (été 2022). Dans un second temps, seront abordées les actions à venir ainsi que les perspectives avant l'été 2024 seront abordées.

1 – LE BILAN

Au titre du bilan des actions engagées par le Département, sont notées par ordre chronologique :

Année 2022 :

- Organisation de la semaine Olympique et Paralympique en février 2022, au sein même de l'Hôtel du Département, avec l'exposition « histoire, sport et citoyenneté », qui a été proposée aux collèges sur la base d'un projet pédagogique travaillé en amont, complété par une animation vidéo sur les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques et présentée au château Montauriol (environ 1 000 collégiens et des jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ont bénéficié de ces animations), en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif (CDOS) et l'union nationale du sport scolaire (UNSS).

- Participation à la journée internationale olympique (le 23 juin 2022) avec la caravane des sports de l'UFOLEP présente sur la base de loisirs du Tarn et de la Garonne pour assurer des animations, en même temps que le week-end de la fête de la nature et du nautisme (environ 500 personnes ont assisté sur site à cette occasion).

- Organisation de la fête départementale des sports (le 5 juillet 2022), placée sous les couleurs « Terre de Jeux 2024 », dont le déroulé a mis en lumière des sportifs et dirigeants en lien avec les valeurs Olympiques.

- Organisation des journées Olympiques à la base de loisirs du Tarn et de la Garonne (du 2 au 15 juillet 2022), avec les objectifs et les procédures identiques à l'été 2021, mais avec une fréquentation peu régulière du tout public. Cela a conduit à la décision d'axer le projet 2023 en direction des collèges.

- Organisation de journées d'intégration, en début d'année scolaire 2022, proposées aux élèves de 6^{ème} à la base de loisirs du Tarn et de la Garonne, autour de la découverte d'activités sportives olympiques.

- Participation du Département aux réunions du comité de pilotage de la Préfecture sur les Jeux Olympiques et Paralympiques pour la transparence des actions mises en œuvre au titre du label « Terre de Jeux 2024 » par les collectivités labellisées (Communes de Aucamville, Lavit-de-Lomagne, Montauban, Verdun-sur-Garonne et

Département de Tarn-et-Garonne, auxquelles la Commune de Nègrepelisse est venue se rajouter en 2023).

- Les diverses interviews réalisées en 2022 et en 2023 par le service de la communication à des sportifs de haut niveau tarn-et-garonnais (lutte, boxe, course, ...).

- La réception à l'Hôtel du Département, en l'honneur de Rakhim Magamadov, champion du monde de lutte libre 2022 des moins de 20 ans.

Année 2023 :

- Participation à la semaine Olympique et Paralympique sur le thème, cette année, de l'inclusion, avec des animations sportives et ludiques en situation de handicap organisées sur le campus du centre universitaire (du 3 au 8 avril 2023 à destination des étudiants), en lien avec le service de la vie étudiante, les scolarités du site, les associations d'étudiants, avec le concours du mouvement sportif handisport et adapté, les partenaires sportifs institutionnels que sont le comité départemental olympique et sportif et le service départemental à l'engagement, à la jeunesse et aux sports, ainsi qu'en interne avec le pôle des solidarités humaines.

- Organisation d'animations sportives et ludiques sur le parvis de l'Hôtel du Département, proposées aux élus et aux agents dans le cadre de la journée internationale olympique (le 23 juin 2023), en partenariat avec le CDOS, avec également la promotion des activités de l'association sportive du Département, de manière à promouvoir la pratique sportive du plus grand nombre, inscrivant ainsi le Département totalement dans l'objectif de « Paris 2024 » de mettre plus de sport dans la vie de tous les français.

- S'agissant des journées Olympiques sur la base de loisirs du Tarn et de la Garonne, il avait été décidé de cibler les animations en direction des collégiens en organisant les « Jeux de la base » durant la dernière semaine de l'année scolaire (du 3 au 7 juillet 2023), en partenariat avec le service départemental de l'UNSS, le CDOS de Tarn-et-Garonne, certains comités sportifs et le service départemental à l'engagement, à la jeunesse et aux sports. Sur ces cinq jours d'animations sportives, 6 établissements ont été accueillis (5 collèges et l'institut des jeunes aveugles de Tarn-et-Garonne), soit plus de 220 jeunes.

- Les colonies à thème sur la base de loisirs, organisées du 28 août au 1^{er} septembre 2023, avec certaines places réservées aux enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance, l'ont été dans ce même objectif de découverte de la pratique sportive, associée aux valeurs de l'Olympisme.

Chaque année :

Bien-sûr, à tous ces projets spécifiques menés par les services, il convient d'ajouter l'ensemble des politiques départementales qui concourent, chacune à leur niveau et chaque année, à la promotion de la pratique de l'activité physique et sportive et surtout des grandes valeurs du sport.

À titre d'exemples, sont cités :

- La globalité des aides financières affectée au mouvement sportif scolaire, dont une partie est réservée aux opérations relevant de l'opération « génération 2024 ».
- Le soutien financier attribué aux athlètes de haut niveau du département fréquentant les pôles France, pôles espoirs, l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) ou autres.
- Les multiples aides financières du Département apportées au mouvement sportif tarn-et-garonnais dans son ensemble, en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif, qui concourent au développement de la pratique sportive sur le territoire.

2 – LES ACTIONS ENGAGÉES OU EN COURS

À l'instar des actions visées au titre du bilan, celles engagées ou en cours sont toutes empreintes du label « Terre de Jeux 2024 » et concourent à l'ambition du Département de promouvoir les grandes valeurs du sport, de l'Olympisme et du Paralympisme.

À ce titre, il est également à noter les dispositions prises pour inscrire le Département dans la philosophie de « l'Olympiade culturelle » développée par « Paris 2024 », visant à faire cohabiter et se compléter les pratiques artistiques et culturelles, avec les pratiques sportives, ou du moins à en extraire les grandes valeurs communes.

Pour cela, il est indispensable de poursuivre la mobilisation des acteurs culturels et sportifs du territoire.

Enfin, il convient de noter 3 autres projets importants que le Département a d'ores et déjà engagé :

- la mise en place du chèque sport collégiens de 30 € à destination des élèves de 6^{ème} des collèges publics pour inciter à la pratique sportive ;

- l'organisation d'une journée de rencontres sportives et ludiques à destination des étudiants et des élèves du centre universitaire de Tarn-et-Garonne « les Campusiades », qui se déroule sur le site de la base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne, autour des grandes valeurs du sport et de l'Olympisme. La perspective est que ces « Campusiades » perdurent au-delà de cette année préolympique, qu'elles se renouvellent, bien-sûr en 2024, année Olympique et Paralympique, puis soient encore organisées en 2025, au titre de l'héritage et enfin se pérennisent les années suivantes.

- la grande collecte des archives du sport en Tarn-et-Garonne, portée par le service des archives départementales, qui permettra l'organisation d'une exposition unique de valorisation de l'histoire du sport départemental, à l'issue du recueil de tout ce que le mouvement sportif pourra transmettre comme supports (papier, audio, sono, ou vidéo) et de leur nécessaire mise en forme.

3 – LES PERSPECTIVES

Le Département a toute latitude pour porter de nouveaux projets qui viendraient compléter ce que le Département réalise déjà dans le domaine du sport et de l'inclusion, en adéquation avec les valeurs Olympiques et Paralympiques.

C'est en cela que des projets seront toujours menés autour de la semaine Olympique et Paralympique, de la journée internationale Olympique, de l'Olympiade culturelle, des activités pratiquées au sein de la base de loisirs du Tarn et de la Garonne, et plus largement des politiques sportives départementales.

L'Olympiade des Collèges :

L'idée est d'envisager, sur cette année scolaire 2023-2024, l'organisation d'une « Olympiade des collèges », dont les contours restent encore à définir par le comité de pilotage « valeurs de l'Olympisme », avec les chefs d'établissement, les équipes pédagogiques, ainsi que l'ensemble des partenaires du Département du sport scolaire de Tarn-et-Garonne.

Ce grand événement pourrait être précédé, tout au long de l'année scolaire, au sein de chaque collège engagé de l'enseignement public et privé, par l'organisation d'épreuves sportives, ludiques et pédagogiques sur le thème des Jeux Olympiques et des

Jeux Paralympiques, afin de pouvoir sélectionner les équipes de chaque collège appelées à y participer.

Cette « Olympiade des collèges » pourrait, à l'occasion de cette phase finale dont le lieu et la date resteraient à définir, reprendre tout ou partie de la forme des Jeux Olympiques (flamme, drapeaux, podium, médailles, ...).

L'exposition « histoire, sport et citoyenneté » dans les collèges :

L'exposition « histoire, sport et citoyenneté », qui relate au travers de 31 panneaux la grande histoire et les petites histoires des Jeux et de leurs acteurs au travers de chaque Olympiade, pourrait être mise à la disposition du Département qui la ferait circuler dans les collèges.

Elle serait alors présentée aux élèves dans la perspective de faire émerger les valeurs fortes qui s'en dégagent.

Cela serait également l'occasion pour les élèves de présenter, au moment de cet échange, un travail sur l'exposition ou sur les Jeux Olympiques et Paralympiques, qu'ils auraient préalablement réalisé avec les équipes éducatives.

L'héritage :

À compter de la clôture de l'édition de « Paris 2024 », le mouvement sportif dans son ensemble et toutes les instances labellisées « Terre de Jeux 2024 » seront engagés à faire vivre ce qui est nommé l'héritage des Jeux.

Le Département aura, là encore, l'occasion de mener des projets en lien avec les valeurs Olympiques et Paralympiques, qui resteront essentiels dans la durée.

Pour toutes les raisons qui précèdent, le Département, au travers de l'ensemble de ses Conseillers départementaux et de ses services, agira autant que ses prérogatives et ses compétences le lui permettent, pour développer les projets qui serviront le plus grand nombre au travers des valeurs du sport et de l'Olympisme, en plaçant toujours l'humain au centre des préoccupations.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la 3ème commission : Éducation, enseignement supérieur, sport,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Prend acte de la communication établie par Monsieur le Président au titre des actions départementales dans le cadre du label « Terre de jeux 2024 » - bilan intermédiaire et perspectives.

Acte pris.

Envoyé en préfecture le 14/11/2023 Reçu en préfecture le 14/11/2023 Publié le 14/11/23 ID : 082-228200010-20231023-3430-DE-1-1

Le Président,

Michel WEILL